

DOSSIER DE PRESSE

Une exposition temporaire
en milieu pénitentiaire consacrée
à la littérature jeunesse

18 février – 30 avril 2026

Manger

et Le grand festin des histoires être mangé

Philippe Corentin, *Conte n° 3 pour enfant de plus de trois ans*, François Ruy-Vidal et Harlin Quist, 1971



bibliocité :



Fondation
Douaud

CFC

Le grand festin des histoires

Préparez vos papilles littéraires pour un voyage unique ! Notre exposition vous convie à un banquet où les livres pour enfants, tantôt doux, tantôt amers, explorent la relation complexe et fascinante entre mangeur et mangé. Du frisson classique à l'humour décapant, des forêts obscures aux royaumes oniriques, embarquez pour une dégustation en quatre services qui fera travailler votre imagination et vos émotions.

Commencez, en guise d'amuse-bouche, par la salle où la Terre est mère nourricière, poursuivez avec une entrée au rythme des saisons, des traditions et des bonnes manières à table. Pour le plat de résistance, morceaux choisis de contes classiques et leurs revisites à la sauce contemporaine. En dessert, partez pour un voyage en apesanteur et laissez vagabonder votre imagination avec Alice, Max et les autres.

Cette exposition, concoctée pendant un an par un groupe de dix commissaires amateurs, est une invitation à vous mettre à table avec vos plus intimes frayeurs et vos appétits d'évasion. Laissez les images vous nourrir, les récits vous transformer. Ici, chaque livre est une cuisine où l'on prépare le plat le plus précieux : celui de l'enfance, assaisonné de rêves et de courage. Ouvrez les portes de cette riche littérature aux mille facettes qui invite, petits et grands, à prendre plaisir à la lecture.

Bon voyage au pays des histoires
qui se savourent... bien au-delà des mots !

- *Les commissaires de l'exposition.*



Un projet, des partenaires

Ce projet a réuni des organisations et des personnes issues de la lecture publique, de la littérature jeunesse, des institutions muséales et du monde pénitentiaire. Toutes ont su apporter leur regard, leur expertise et leur humanité à une démarche collective inédite rapprochant la prison et les arts.

La Petite Bibliothèque Ronde

La Petite Bibliothèque Ronde est une bibliothèque associative créée en 2007 et dédiée aux enfants et aux adultes qui les accompagnent. Héritière et continuatrice de l'association La Joie par les livres, elle conçoit chaque année une programmation familiale et intergénérationnelle entièrement gratuite et accessible à tous.

L'une des principales missions de La Petite Bibliothèque Ronde consiste à faire résonner le livre dans le quotidien des publics les plus éloignés du livre et des propositions culturelles. Elle le fait tout au long de l'année dans ses locaux, situés dans les quartiers populaires du Haut-Clamart, et dans ceux de ses partenaires en Île-de-France.

Ces nombreuses actions de terrain font l'objet de retours d'expérience destinés à nourrir la réflexion des professionnels de l'enfance, de la lecture publique et de l'éducation, prenant la forme de journées d'étude, de formations et de publications. La Petite Bibliothèque Ronde est par ailleurs adhérente de l'Agence quand les livres relient et de l'Alliance pour la lecture, participant constamment aux travaux de ces organisations.



André Pécoud, *Les malheurs de Sophie*, Hachette jeunesse, 1930.



Bibliocité

Partenaire depuis 40 ans de la Ville de Paris, Bibliocité conçoit, co-construit et produit l'action culturelle du plus grand réseau de lecture publique en France. Opérateur culturel œuvrant dans l'univers du livre et de la lecture, Bibliocité organise et produit des événements favorisant l'accès à toutes les cultures et destinés à tous les publics, ce qui l'amène à développer des projets pour d'autres collectivités, partenaires, institutions, principalement en Île-de-France.

Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse

Le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse est une collection unique héritée de la première bibliothèque pour enfants ouverte en France à Paris en 1924, l'Heure Joyeuse. Fuyant la menace d'une crue de la Seine, il a aujourd'hui quitté le berceau historique du 5^e arrondissement pour intégrer la médiathèque Françoise Sagan dans le 10^e. Ce fonds, rattaché au réseau des bibliothèques patrimoniales et spécialisées de la Ville de Paris, comprend 100 000 livres, disques, dessins originaux ainsi que des fonds d'archives éditoriales et celles de la création de l'Heure Joyeuse. Quelques axes forts structurent la collection. Certains s'attachent aux spécificités de l'objet livre (les livres à systèmes ou en tissu, livres d'artistes), d'autres relèvent davantage de thématiques ou de techniques (abécédaires et imagiers, livres illustrés par la photographie, de coloriage, livres soviétiques, réalisations et travaux d'enfants inspirés des méthodes actives). Quelques objets complètent ce panorama autour de l'enfance, couvert par plusieurs campagnes de numérisation. Les collections sont consultables sur place pour tous, petits et grands, enfants et chercheurs, et font l'objet de prêts aux institutions ainsi que d'expositions sur place. Un fonds de référence sur la littérature de jeunesse et l'illustration est également proposé et ouvert au prêt.



Jason Chin, *Le goût du cresson*, Éditions Hong Fei Cultures, 2024.

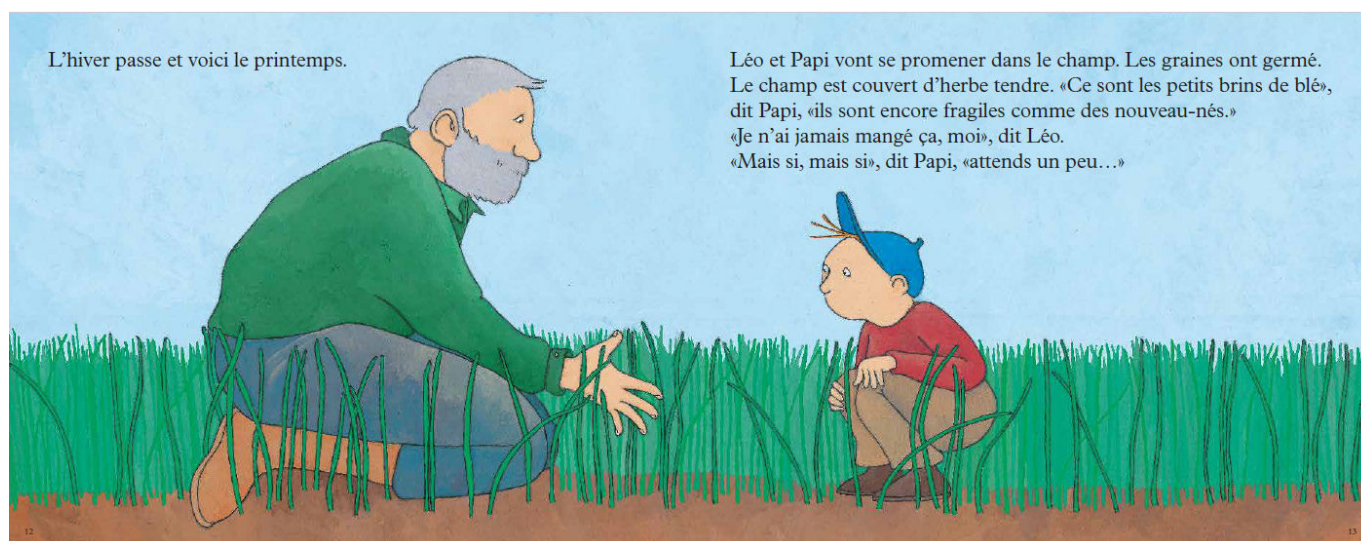
L'administration pénitentiaire

L'accès à la culture est un droit pour toutes les personnes placées sous-main de justice au même titre que l'éducation et la santé. La culture est un facteur de revalorisation personnelle, d'insertion scolaire, professionnelle et sociale. Elle peut être considérée comme contribuant à la prévention de la récidive. Dans le cadre de cette mission, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) portent la politique culturelle en milieu pénitentiaire, développant et mettant en place des actions culturelles, avec le concours des autres services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées. Chacune de ces autorités et de ces personnes veille, en ce qui la concerne, à ce que les personnes placées sous main de justice accèdent aux droits et dispositifs de droit commun de nature à faciliter leur insertion ou leur réinsertion.

Les commissaires scientifiques

Vincent Gille, conservateur du patrimoine, a partagé son vécu tout au long de l'année sur la conception d'expositions professionnelles. Il a notamment fait profiter les partenaires du projet et les commissaires de « Manger, être mangé » de l'expérience glanée lors de la production des expositions précédemment organisées au Centre pénitentiaire sud-francilien, dont il fut un acteur central. Vincent Gille est par ailleurs membre du conseil d'administration de La Petite Bibliothèque Ronde.

Hélène Valotteau est responsable du pôle jeunesse et patrimoine à la médiathèque Françoise Sagan (Paris), qui intègre le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse. Elle a conçu et été commissaire de plusieurs expositions valorisant les collections patrimoniales depuis 2012, en lien avec des institutions partenaires ou des artistes du livre jeunesse d'aujourd'hui. Elle intervient régulièrement dans des journées d'études et a particulièrement interrogé le fait d'exposer la littérature de jeunesse en animant une formation sur le sujet et en concevant, avec Laurence Le Guen, deux journées professionnelles dédiées à cette question. Elle est également membre du conseil d'administration de La Petite Bibliothèque Ronde.



Jennifer Dalrymple, *Non, je n'ai jamais mangé ça !*, l'école des loisirs, 1999.

Pourquoi la littérature jeunesse a-t-elle sa place dans la vie des personnes détenues ?

Les partenaires de ce projet avaient à cœur de présenter la littérature jeunesse pour ce qu'elle est : une littérature foisonnante créée par des auteurs et des artistes de premier plan, qui parle aux lecteurs (et aux non-lecteurs) de tous âges.

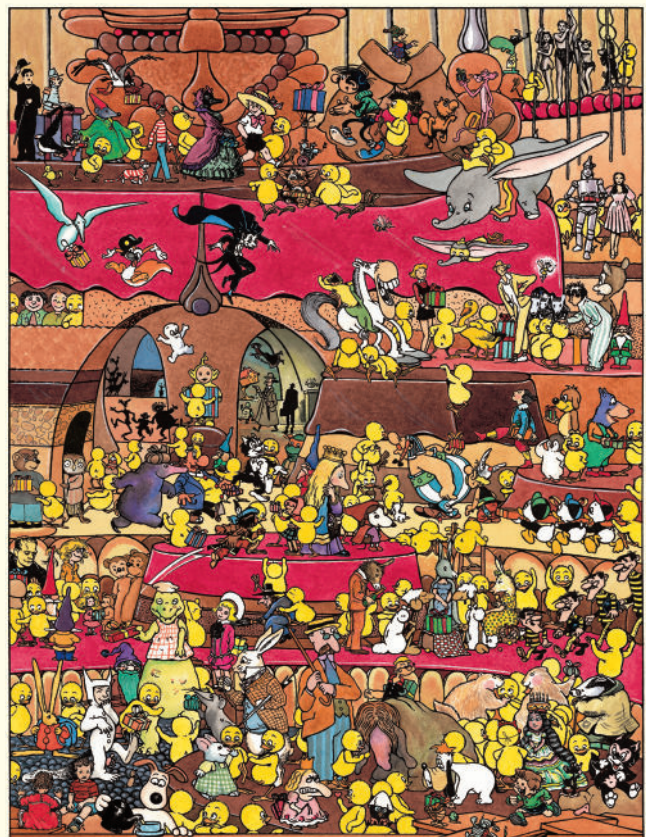
Le livre jeunesse doit trouver une place dans les bibliothèques pénitentiaires aux côtés des genres plus communément admis tels que les romans ou les bandes dessinées. Eux aussi permettent de répondre à certains des enjeux propres à la réinsertion des personnes détenues : leur présence dans les bibliothèques de détention contribue à rapprocher ces dernières de celles

que l'on trouve dans l'espace public. Cela peut faciliter la fréquentation des lieux de lecture publique par des personnes qui sont souvent éloignées du livre ou qui ne s'estiment pas légitimes pour franchir les portes d'équipements culturels.

Enfin, toute personne détenue a des enfants dans son entourage. Le temps de l'incarcération, le livre jeunesse peut contribuer à créer ou à entretenir des liens avec ces fils, sœurs, neveux ou petites-filles qui, tous, joueront un rôle stabilisateur majeur au moment de la sortie de prison.



Le dixième jour, tous les invités arrivent.
À 1h 25mn 67s de l'après-midi.
C'est l'heure exacte de la naissance
d'Anne Hiversère.



Anne a mis sa robe d'or grandi, ses grands cheveux noirs ondulés,
son collier de grenats et son sourire de fête. Elle est très heureuse.
Elle a autant de cadeaux que d'amis.

Claude Ponti, *Blaise et le château d'Anne Hiversère*, l'école des loisirs, 2004.

Pourquoi le Centre pénitentiaire sud-francilien (CPSF) ?

Depuis son ouverture en 2012, le CPSF propose régulièrement des expositions temporaires dont le commissariat est confié à des personnes détenues. Ces initiatives, qui par le passé ont reposé sur des partenariats de premier plan avec la Rmn-GP ou Paris Musées, ont rassemblé des œuvres issues de nombreuses institutions muséales telles que la Maison Victor Hugo, le Musée du Quai Branly ou le Musée des Beaux-Arts de Rouen.

Avec sa salle d'exposition, le CPSF offre un écrin exceptionnel et unique en Île-de-France, à même d'articuler une offre de lecture de premier plan et la programmation culturelle proposée aux personnes détenues par les services de l'administration pénitentiaire.



Joëlle Jolivet et Karthika Naïr, *Le Tigre de miel*, hélium éditions, 2022.

Sensibiliser et impliquer les personnes détenues

La conception de cette exposition a reposé sur des séances de travail hebdomadaires proposées depuis janvier 2025.

Parmi les experts qui ont nourri la réflexion des commissaires de l'exposition échanges figurent notamment Vincent Gille, conservateur du patrimoine impliqué dans la conception des trois précédentes expositions proposées au CPSF, et Hélène Valotteau, conservatrice des bibliothèques et responsable du Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse d'où est issue la quasi-totalité des œuvres présentées dans cette exposition.

Les commissaires ont choisi le thème principal de l'exposition, sélectionné les œuvres et rédigé les textes de salle et de l'aide à la visite. Ils assureront également les médiations durant toute la durée de la manifestation.

Cette exposition n'est toutefois que la partie émergée d'un immense iceberg. Un fonds jeunesse a été constitué et rendu accessible à différents lieux de l'établissement. Des ateliers de création avec les artistes et auteurs-illustrateurs Joëlle Jolivet et Bastien Contraire ont été organisés. Des vidéos présentant des ouvrages de référence seront disponibles sur le canal vidéo interne du CPSF, et la direction de l'établissement a également accepté que d'autres personnes détenues participent à la réalisation de l'exposition d'un point de vue technique (mise en peinture des murs de la salle et fabrication des vitrines).



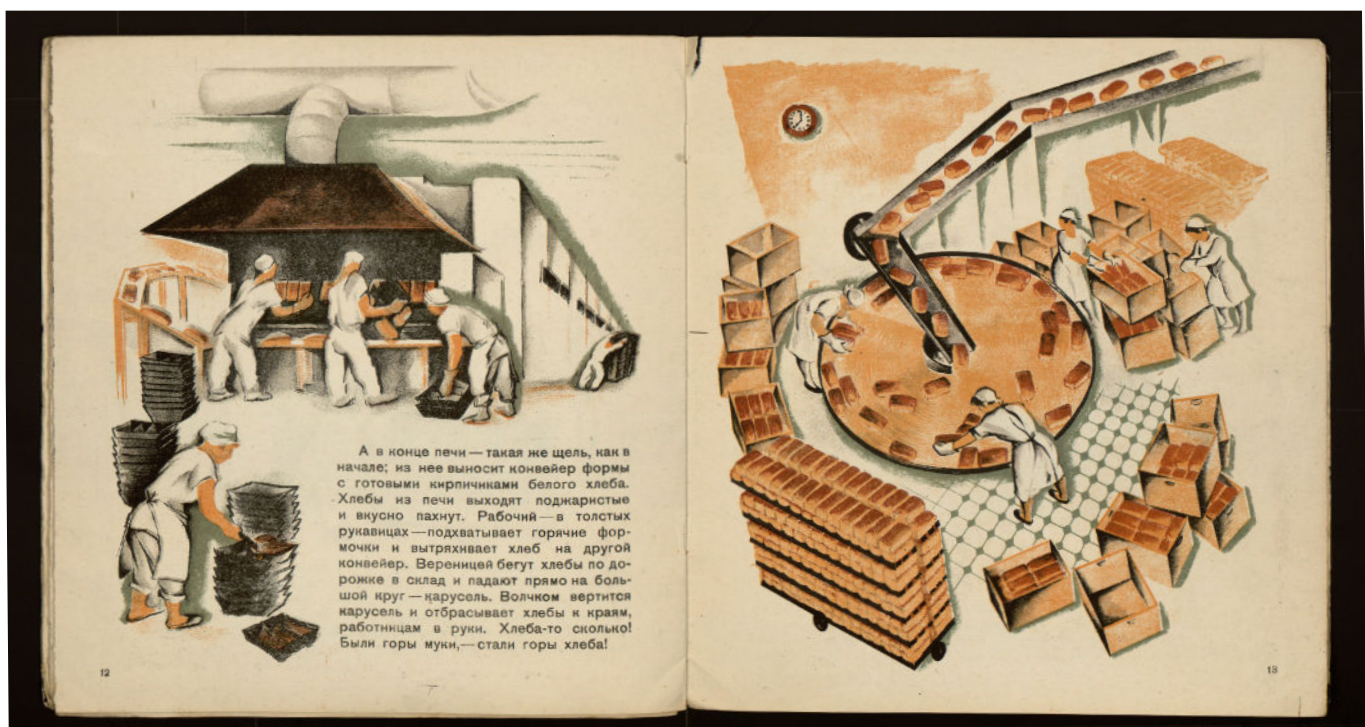
Que se passera-t-il après l'inauguration du 17 février ?

L'exposition sera proposée au CPSF du 18 février au 30 avril 2026. De nombreuses visites seront proposées à l'ensemble des personnes détenues ainsi qu'aux personnels pénitentiaires. Des créneaux seront également réservés à des visiteurs extérieurs - principalement aux partenaires du projet ainsi qu'à ceux de l'administration pénitentiaire.

Avec les concours du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-et-Marne et de la coordinatrice culturelle du CPSF, un travail important est entrepris pour passer le relais aux professionnels de la lecture publique de ce territoire. L'un des objectifs de ce projet a toujours consisté à permettre que vivent dans la durée les livres acquis pour l'occasion.

L'exposition doit aussi être perçue comme un moyen de capter l'attention et de donner envie de s'intéresser à ces ouvrages.

Des prolongements à ce travail au long cours seront enfin donnés hors du CPSF. Bibliocité organisera de nombreux rendez-vous en 2026 expliquant comment s'est construit le projet et comment il fait écho aux pratiques des professionnels du livre ainsi qu'à la programmation culturelle de ses médiathèques. Le temps fort consacré à la jeunesse en novembre-décembre 2026 s'intitulera précisément « Manger et être mangé ». Dans le cas de la médiathèque Françoise Sagan, où est conservé le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse, l'exposition « Prisonnières de Saint-Lazare » programmée à l'automne 2026 fera le lien avec le passé carcéral du bâtiment au cours des années 1920.



Olga Dejneko, Nikolaj Stepanovič Trošin, *Хлебозавод № 3* [*L'usine à pain n° 3*], Ogiz-Molodaâ gvardiâ, 1930.

Entretien avec Hélène Valotteau, responsable du pôle jeunesse et patrimoine de la médiathèque Françoise Sagan (Paris)

Pouvez-vous nous présenter le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse, dont est issue la majorité des œuvres présentées au Centre pénitentiaire sud-francilien (CPSF) ?

Le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse est intégré à la médiathèque Françoise Sagan, dans le 10^e arrondissement de Paris. Il est l'héritier de l'Heure Joyeuse, la première bibliothèque pour enfants ouverte avec l'aide américaine en 1924 à Paris. Aujourd'hui, il comprend 100 000 références, majoritairement des livres, et majoritairement du domaine français – cela étant, il intègre aussi des fonds tchèques, soviétiques, hollandais et des avant-gardes de différents autres pays. Il conserve aussi des disques, des collections de périodiques pour enfants, un fonds de référence sur la littérature de jeunesse et trois fonds d'archives éditoriales. Il faut souligner que ce fonds patrimonial ne conserve pas que des vieux livres : il va du 16^e siècle à nos jours, considérant que les livres produits aujourd'hui constitueront le patrimoine des enfants de demain.

Le fait que ce fonds se trouve dans l'une des grosses bibliothèques de prêt du réseau parisien suppose que ces ouvrages peuvent être consultés sur place par un large public, des bébés aux chercheurs. Les équipes du fonds patrimonial mettent ces collections en valeur dans la vingtaine de vitrines se trouvant dans les salles de lecture jeunesse et pendant les médiations régulièrement proposées.

Une grosse exposition patrimoniale est aussi proposée chaque année, avec des cycles d'animation dédiés (rencontres et conférences avec divers partenaires). Le Fonds vit également par le prêt à des expositions extérieures, par exemple dans les autres bibliothèques de la Ville de Paris, et dans le cadre de fréquentes collaborations avec des artistes de notre époque. Conformément au souhait des trois pionnières de l'Heure Joyeuse, ces œuvres sont loin de l'image des vieux grimoires poussiéreux manipulés avec des gants blancs.

Pourquoi avez-vous accepté de participer à ce projet ?

L'une des raisons réside dans l'histoire de la médiathèque Françoise Sagan, construite dans l'infirmerie de la prison Saint-Lazare. Depuis l'inauguration de la médiathèque, en 2015, nous avons mis en avant ce passé carcéral. Nous avons par exemple invité des artistes à donner voix à certains détenus illustres ou à se pencher sur certaines archives du bâtiment. La proposition de La Petite Bibliothèque Ronde est arrivée au moment où un de nos projets sur cette histoire commençait à prendre forme : une exposition consacrée à la prison Saint-Lazare dans les années 1920, en partenariat avec l'association Histoire et Vies du 10^e et prévue pour la fin 2026. Prendre part au projet au CPSF proposé par La Petite Bibliothèque Ronde permettait de faire entrer en résonance les deux projets avec, en son cœur, le Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse.

Par ailleurs, la possibilité de réunir L'Heure Joyeuse et La Petite Bibliothèque Ronde – deux des premières bibliothèques dédiées à la jeunesse en France – était alléchante. Elle offrait l'occasion de manifester concrètement la transmission des valeurs de l'une à l'autre tout en alliant les collections patrimoniales de la première à l'expérience des médiations autour du livre jeunesse de la seconde.

Il y a enfin des raisons plus personnelles. Le fait, par exemple, que notre première directrice, Viviane Ezratty, soit la fille de Myriam Ezratty, qui a été magistrate à la Cour d'appel de Paris et aussi à l'initiative du premier protocole culture justice en 1986. Viviane m'a transmis cette sensibilité. J'ai aussi été très intéressée par les expériences de lectures et de soutien à la parentalité en détention menées par l'association LIRE au Centre pénitentiaire de Paris – La Santé.

En quoi la conception de cette exposition a-t-elle différé de celles que vous avez l'habitude de concevoir à la médiathèque Françoise Sagan ?

Cela tient d'abord aux lieux. Ce n'est pas la même chose de concevoir une exposition dans son propre établissement et le faire dans un autre espace, dont on ne maîtrise pas les volumes et le fonctionnement, au sein duquel on n'aura pas la main sur les questions techniques, sur le mobilier ou le petit bricolage.

Ensuite, accompagner un projet n'est pas la même chose que le piloter. Au Centre pénitentiaire, il me fallait aider les commissaires à comprendre les enjeux d'une exposition sur la littérature jeunesse en leur transmettant des connaissances ou en suggérant des idées sur la base de leurs réflexions, et en acceptant qu'ils fassent des choix différents de ceux que j'aurais faits en tant que professionnelle des bibliothèques et spécialiste du Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse. Mais c'est ce qui est intéressant : on a toujours tendance à aller vers ce que l'on connaît ou ce que l'on maîtrise lorsqu'on conçoit une exposition. Là, j'ai dû faire un pas de côté.

Une autre différence a porté sur la méthodologie de travail. Le commissariat de l'exposition émanait d'un collectif dont les membres n'avaient pas forcément des idées convergentes sur toute une série d'options de travail. Se tenait à l'écoute un autre collectif, composé de structures et d'individus aux compétences multiples et au vécu très varié en matière de production d'exposition ou de projet en milieu pénitentiaire. Il a fallu trouver un moyen pour que tous aient une vue d'ensemble.

Pour ma part, j'ai le grand privilège de connaître les œuvres, de les avoir sous la main, d'avoir une représentation mentale graphique. Les commissaires ne bénéficiaient pas de tout cela. J'ai essayé d'apporter le maximum d'œuvres en détention mais elles ne pouvaient pas rester sur place. Tout reposait alors sur la mémoire et sur des photos.

Comment rendre cette exposition accessible au grand public ?

Contrairement aux expositions auxquelles je contribue à la médiathèque, celle-ci ne sera pas visible du grand public. Bien sûr, il s'agira de la rendre accessible à toutes et à tous au sein de l'établissement mais il faudra aussi trouver des moyens de la faire vivre indirectement, d'arriver à la faire exister sans pouvoir la faire visiter.

Bibliocité, la médiathèque Françoise Sagan et La Petite Bibliothèque Ronde prévoient différents temps de partage au cours de l'année 2026. Par exemple, un épisode spécial du podcast de la médiathèque « Panthère Cosmique », sera consacré à l'exposition du Centre pénitentiaire et réunira certains des professionnels impliqués dans le projet.

Entretien avec Roxane Schaeffer, coordinatrice des études et du développement de La Petite Bibliothèque Ronde

Quelle a été la méthodologie du projet ?

Avant tout, nous avons souhaité mettre les commissaires de l'exposition dans les meilleures dispositions pour répondre à un double enjeu : découvrir la littérature jeunesse et appréhender les différents aspects inhérents à ce qu'est, justement, un commissariat d'exposition.

Nous avons expliqué notre démarche à un groupe de participants potentiels, hommes et femmes, en janvier 2025. Les plus convaincus, les plus disponibles, aussi, ont demandé à prendre part à ce projet : les actions culturelles en détention ne réunissent que des personnes volontaires. Les séances de travail se sont mises en place rapidement, à la fin janvier, sur une base hebdomadaire, auprès d'un groupe de 10 participants qui s'est structuré assez rapidement.

Ces séances ont permis de parler de la littérature de jeunesse de multiples manières afin de faciliter l'émergence d'une thématique. Nous avons aussi constitué un fonds jeunesse disponible dans les bibliothèques de détention dans l'idée de leur permettre de se constituer une base de discussion commune autour de cette littérature. Nous avons lu certains de ces livres avec les commissaires et leur avons fait rencontrer des spécialistes du livre jeunesse venus partager leur regard sur cette littérature. Nous avons accompagné les envies qu'ils exprimaient en trouvant les livres semblant y correspondre dans notre propre fonds, et proposé à deux auteurs et illustrateurs de rendre plus concrète la démarche de la création de livres jeunesse à l'occasion d'ateliers de création.

La conception d'une exposition supposait aussi qu'ils appréhendent les contraintes propres aux questions d'espace, d'éclairage ou de la manière d'accompagner les visiteurs dans leur découverte de la thématique et des œuvres choisies. Les échanges avec Vincent Gille, Miguel Ramos et Arnaud Roussel (ces deux derniers sont respectivement éclairagiste et graphiste de l'exposition) étaient à ce titre particulièrement précieux.

Enfin, nous voulions que ce projet dépasse l'implication des commissaires et gagne le reste de l'établissement. L'ensemble des services du CPSF ont joué un rôle prépondérant en acceptant que d'autres personnes détenues soient associées à ce projet en fabriquant les vitrines de l'exposition, en participant à la remise en peinture des cloisons et en préparant le buffet proposé lors du vernissage.

Quels étaient les éléments les plus faciles, et les plus difficiles à gérer ?

Le plus difficile renvoie sans doute au côté exceptionnel de notre démarche. Les propositions culturelles sont nombreuses et régulières en détention mais reposent davantage sur le « faire » que sur la conception d'un propos. Les personnes détenues créent puis interprètent des spectacles avec des dramaturges ou des œuvres graphiques avec des professeurs d'arts plastiques, ils se voient moins souvent proposer un travail purement conceptuel qui les obligent à un énorme effort d'abstraction. Les premiers mois ont été délicats de ce point de vue tant le projet pouvait leur sembler trop peu concret. Les contraintes liées à la détention ont sans doute accentué cette difficulté dans la mesure où il n'était pas possible de faire l'expérience collective d'une exposition, ni d'aller voir les réserves du Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse.

Pour autant, les services de l'établissement ont toujours fait de leur mieux pour nous faciliter la tâche. Toutefois, je pense qu'ils ont pu constater l'implication des personnes concernées par ce projet : celle du groupe des commissaires, qui s'est progressivement emparé de notre proposition projet pour en faire une démarche qui leur ressemble, collectivement et individuellement ; celle des intervenants extérieurs, tous ces spécialistes de la littérature jeunesse ou du monde muséal qui ont partagé leur enthousiasme et leur goût du partage avec les commissaires.

À quoi doit-on s'attendre en visitant cette exposition ?

En pénétrant dans la salle d'exposition, nous souhaitons que les visiteurs basculent dans une autre réalité, qu'ils quittent la détention pour évoluer dans un lieu de culture, qu'ils pénètrent dans une exposition temporaire où ils auront accès à des œuvres originales, certaines à valeur patrimoniale et d'autres plus contemporaines. Ils pourront explorer la littérature jeunesse, à l'aune du propos élaboré par les commissaires de l'exposition. C'est bien là la richesse de ce projet : leur regard à eux, leur façon d'investir la thématique qu'ils ont choisie ensemble avec leurs références, leurs aspirations et leurs envies. Nous espérons une exposition classique par sa forme mais rafraîchissante par son propos.



Frédérique Le Lous Delpech, *Le Petit Chaperon rouge*, Pièce unique, 2015.

Remerciements

L'équipe de La Petite Bibliothèque Ronde remercie l'ensemble des partenaires publics et privés qui ont cru en projet, qui l'ont financé et qui ont facilité sa mise en œuvre, au premier rang desquels figurent le Centre national du livre, la Fondation Clarence Westbury, la Fondation Douaud et le CFC.

Elle souhaite également remercier Bibliocité, l'équipe du Fonds patrimonial jeunesse Heure Joyeuse (Hélène Valotteau, Cécile Coudié, Isabelle Gaulon, Magali Benoit, Suheil Kanje, Karine Ouaknine), Marie Robert et la médiathèque Françoise Sagan.

L'implication, la réactivité et la bienveillance du SPIP 77, de la direction du CSPF (et de ses personnels) et de la DISP de Paris ont également été précieuses à chaque étape du projet.

Contact presse

Elsa Sangiani

Chargée de communication de La Petite Bibliothèque Ronde

elsa.sangiani.pbr@gmail.com // 01.41.36.04.30



bibliocité :

